



D18_8018

Paris, le 12 novembre 2018

Chers amis,

Le 28^e Congrès historique

organisé par la Commission historique de la Fédération Française de Vol en Planeur, se tiendra le **Samedi 1^{er} décembre 2018 de 09H30 à 18H00** à la salle Henri Degoul de l'Espace Air-Passion (Musée régional de l'Air), à l'aéroport d'Angers-Marcé

Programme prévisionnel

Matin :

- Le 16^e championnat du monde de vol à voile à Châteauroux en 1978, par Jean Barnérias et avec les apports documentaires de Michel Battarel ;
- Réactions et témoignages des anciens présents qui ont participé, d'une manière ou d'une autre, à ce Mondial.

Déjeuner en commun au restaurant de l'aéroport « L'Envol » au tarif de 20 euros.

Après-midi :

- Les ailes volantes Fauvel, par Christian Ravel ;
- La Banne d'Ordanche, berceau du vol à voile français, projection du dernier film d'Alain Bouchardon, avec présence du réalisateur.

Éventuellement, si temps disponible, soit en fin de matinée, soit en fin d'après-midi :

- Communication sur les ateliers du patrimoine aéronautique, par Christian Ravel.

L'entrée au Congrès est fixée à 10 euros (qui valent pour l'accès au Musée régional de l'Air).

Le Vieilles Plumes n° 27, en grande partie consacré au Mondial 1978 de Châteauroux, débutera sa commercialisation à l'occasion de ce congrès historique. Les exemplaires encore disponibles des anciens numéros Vieilles Plumes seront proposés sur le stand de la Commission historique.

Afin de faciliter l'organisation de ce congrès, nous vous demandons de bien vouloir remplir et renvoyer le bulletin ci-dessous accompagné de votre chèque avant **le 25 novembre 2018**.

Le Président de la commission Historique
Jean MOLVEAU

✂

28^e Congrès Historique de la FFVP

Le samedi 1^{er} décembre 2018 à l'Espace Air et Passion (salle Henri Degoul)

Coupon à retourner accompagné d'un chèque à l'ordre de « FFVP » **avant le 25 novembre 2018** à :

CNVV / FFVP – Marie FAVE – Aérodrome - 04600 ST AUBAN

Nom : Prénom :

E-mail :

N° tel fixe : Port :

Entrée :

Nombre d'entrée : x 10 euros = euros

Déjeuner :

Nombre de repas : x 20 euros = euros

Total = euros

Date et signature :